



COTISATIONS – CLUB – COTISATIONS – CLUB - COTISATIONS – CLUB

Quelle cotisation club choisir ?

Pyrénéa Sports vous propose différentes cotisations club individuelles ou familiales (adhésion) en fonction de l'âge et/ou votre situation.

La cotisation club doit être complétée par une « Licence assurance fédération » en fonction de l'activité que vous aurez choisie de pratiquer.

| COTISATION INDIVIDUELLE SELON AGE et SITUATION | COTISATION CLUB | PRIX |
|--|--|-------|
| Adulte | ADULTE | 54 € |
| Etudiant (fournir une copie de la carte étudiant) Moins de 18 ans Adhésion temporaire pour séjour (Adulte, étudiant ou jeune) | MOINS DE 18 / ETUDIANT / MEMBRE ASSOCIE | 39 € |
| Bénévole encadrant une activité jeune (ski alpin loisir - compétition ou escalade). Dans le cas des Juges ou Ouvreurs en escalade, la licence FFME est obligatoire, l'inscription complémentaire « escalade » n'est à prendre que si vous souhaitez pratiquer l'activité. Dans les cas d'encadrement de l'activité ski alpin loisir et/ou compétition, la carte neige FFS est obligatoire | BENEVOLE ENCADRANT UNE ACTIVITE JEUNE | 10 € |
| COTISATION FAMILIALE à partir de 4 personnes | | |
| Cotisation unique pour 4 personnes et plus | FAMILLE | 150 € |